

Municipalité de Morin-Heights

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la session d'ajournement de la session ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle de conférence, 567, chemin du Village, le mercredi le 30 avril 2008, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Rita O'Donoghue et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Timothy Watchorn, Owen LeGallee et Gilles Coutu, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel Plante.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire est absent.

Cette session d'ajournement a été dûment convoquée suivant les dispositions de l'article 154 du Code Municipal du Québec.

102.04.08 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Timothy Watchorn
Et unanimement résolu :

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|----|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | | Ouverture de l'assemblée à la salle communautaire du 567, chemin du Village |
| 2 | | Adoption de l'ordre du jour |
| 3 | | ADMINISTRATION |
| 3 | 5 | Résolution |
| 3 | 5 | 1 Adjudication de l'émission de billets pour le financement des règlements 334, 365, 367, 387, 392, 402, 403, 404, 405, 421 et 423 |
| 3 | 5 | 2 Financement – court terme |
| 3 | 5 | 3 Financement – prolongation |
| 3 | 5 | 4 Qualité de l'air du bureau |
| 6 | | ENVIRONNEMENT |
| 6 | 2 | Personnel |
| 6 | 2 | 1 Nomination - environnement |
| 8 | | LOISIRS ET CULTURE |
| | | SERVICES À LA COMMUNAUTÉ |
| 8 | 4 | Résolution |
| 8 | 4 | 1 Politique de la famille et des aînés |
| 8 | 4 | 2 Plan d'action – politique de la famille et des aînés |
| 8 | 4 | 3 Étude de faisabilité – piscine intérieure intermunicipale |
| 9 | | Affaires nouvelles |
| 10 | | Période de questions |
| 11 | | Levée de l'assemblée |

Municipalité de Morin-Heights

103.04.08 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Attendu que la municipalité de Morin-Heights dans la MRC des Pays-d'en-Haut entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu des règlements 334, 365, 367, 387, 392, 402, 403, 404, 405, 421 et 423;

Attendu que la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 2 248 000 \$ datée du 16 mai 2008;

Attendu qu'à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

1. **Marchés Mondiaux CIBC INC.**

141 000 \$	3,15000 %	2009
148 000 \$	3,35000 %	2010
153 000 \$	3,60000 %	2011
160 000 \$	3,80000 %	2012
1 646 000 \$	4,00000 %	2013

Prix : 98,40900

Coût réel : 4,34179 %

2. **Financière Banque Nationale Inc.**

141 000 \$	3,00000 %	2009
148 000 \$	3,20000 %	2010
153 000 \$	3,55000 %	2011
160 000 \$	3,80000 %	2012
1 646 000 \$	4,05000 %	2013

Prix : 98,49800

Coût réel : 4,35129 %

3. **Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc.**

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

141 000 \$	3,10000 %	2009
148 000 \$	3,45000 %	2010
153 000 \$	3,65000 %	2011
160 000 \$	3,90000 %	2012
1 646 000 \$	4,10000 %	2013

Prix : 98,71800

Coût réel : 4,35777 %

4. **Valeurs mobilières Desjardins Inc.**

141 000 \$	3,05000 %	2009
148 000 \$	3,35000 %	2010
153 000 \$	3,60000 %	2011
160 000 \$	3,85000 %	2012
1 646 000 \$	4,00000 %	2013

Prix : 98,29000

Coût réel : 4,37445 %

Municipalité de Morin-Heights

Attendu que l'offre ci-haut provenant de Marchés Mondiaux CIBC Inc. s'est avérée la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que l'émission d'obligations au montant de 2 248 000 \$ de la Caisse Desjardins de la Vallée de St-Sauveur soit adjugée à Marchés Mondiaux CIBC Inc.

Que demande soit faite à ce dernier de mandater la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance.

Que CDS agira à titre d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS;

Que CDS procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le Conseil autorise le Directeur général à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

104.04.08 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

Attendu que la municipalité de Morin-Heights dans la MRC des Pays-d'en-Haut entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance pour un montant de 2 248 000 \$;

Attendu qu'en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Municipalité de Morin-Heights

Règlements	Nom	Montant
334	Réseau d'aqueduc du Village	64 000 \$
335	Dépôt à neige	39 100 \$
365 subventionné	Réseau d'aqueduc Salzburg	73 395 \$
365 part municipale	Réseau d'aqueduc Salzburg	73 395 \$
367 subventionné	Réseau d'aqueduc Alpino	67 704 \$
367 part municipale	Réseau d'aqueduc Alpino	67 704 \$
387 subventionné	Réseau d'aqueduc Bastien	48 911 \$
387 part municipale	Réseau d'aqueduc Bastien	146 734 \$
392 subventionné	Réseau d'aqueduc du Village	350 000 \$
392 part municipale	Réseau d'aqueduc du Village	387 881 \$
402 subventionné	Réseau d'aqueduc Alpino	22 296 \$
402 part municipale	Réseau d'aqueduc Alpino	22 296 \$
403 subventionné	Réseau d'aqueduc Bastien	42 589 \$
403 part municipale	Réseau d'aqueduc Bastien	42 589 \$
404 subventionné	Réseau d'aqueduc Beaulieu	185 000 \$
404 part municipale	Réseau d'aqueduc Beaulieu	33 648 \$
405 subventionné	Réseau d'aqueduc Salzburg	41 605 \$
405 part municipale	Réseau d'aqueduc Salzburg	41 605 \$
421	Chemin du Lac Echo	230 490 \$
423	Chemin Petite Suisse	267 058 \$

Attendu que pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 248 000 \$;

Que les obligations, soit une obligation par échéance seront datées du 16 mai 2008;

Que ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci;

Que CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription au compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des régions et CDS;

Municipalité de Morin-Heights

Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : La Caisse Desjardins de la Vallée de St-Sauveur.

Que les intérêts seront payables semi-annuellement le 16 novembre et le 16 mai de chaque année.

Que les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17).

Que les obligations seront signées par le Maire et le Directeur général. La municipalité, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

105.04.08 FINANCEMENT – COURTE ÉCHÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 248 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 334, 365, 367, 387, 392, 402, 403, 404, 405, 421 et 423, la municipalité de Morin-Heights doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans (à compter du 16 mai 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 334, 365, 367, 387, 392, 402, 403, 404, 405, 421 et 423.

Que chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance sur l'emprunt.

106.04.08 QUALITÉ DE L'AIR DU BUREAU

Considérant que la qualité de l'air du bureau est défectueuse et cause des problèmes de santé;

Considérant que l'administration a invité les compagnies AIR D.E. et MÉCANIQUE RH à soumettre une proposition visant à corriger la problématique de climatisation et de ventilation du bureau et de la salle communautaire;

Considérant que Air D.E. a présenté une solution moins coûteuse dont l'efficacité est assurée;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que ce conseil octroie le contrat de climatisation et de ventilation des bureaux à Air D.E. au prix de 19,600 \$.

Que ce conseil octroie le contrat d'installation d'un climatiseur pour la salle communautaire à Air D.E. au prix de 4 100 \$, le tout tel qu'il apparaît à la proposition de service datée du 23 avril et qui est annexé à la présente.

Que ce Conseil affecte la somme requise du surplus non-affecté.

107.04.08 NOMINATION - ENVIRONNEMENT

Considérant qu'il y a lieu que la municipalité nomme un responsable de la gestion des cours d'eau et en matière d'environnement afin d'être l'interlocuteur auprès des représentants de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que le conseil nomme Monsieur James Jackson, Directeur du service de l'environnement, responsable local de la gestion des cours d'eau et responsable local de l'environnement.

108.04.08 POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Considérant que ce Conseil s'est engagé à adopter une Politique de la famille et des aînés et pour ce faire, a donné mandat à deux comités de travail d'élaborer cette politique;

Considérant que le document intitulé
« Politique de la famille et des aînés » est déposé au Conseil ;

Considérant que le lancement de cette politique se fera le 24 mai prochain et fera l'objet d'une publication tel que mentionné dans le rapport de la Directrice du service des loisirs et de la culture;

Considérant que les membres du Comité famille et du Comité des aînés ont fait un travail remarquable;

Municipalité de Morin-Heights

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoghue
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil adopte la « POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS DE MORIN-HEIGHTS » datée de ce jour et faisant partie intégrante de la présente comme si récitée au long.

Que ce Conseil félicite et remercie les membres des comités :

Comité de la Famille
Sous la présidence de Monsieur le Conseiller Gilles Coutu

Heidi LeGallee, Shawna Dunbar, Francine Blondeau, Claude Côté, résidents, Catherine Maillé, stagiaire ainsi que Robert Laliberté (CSSS), Claude Philippe Lemire, conseiller, Maryse Émond, Directrice du service des loisirs et de la culture et Natasha Caron, assistante aux recherches

Comité des aînés
Sous la présidence de Monsieur le Conseiller Claude Philippe Lemire

Lucille Green (Cosy Corner), Rita O'Donoghue, conseillère, Barbara Trait (Résidence Morin-Heights), Josée Bouffard (CSSS), Gilberte Latour (Tral), René Gauthier (Entraide bénévole), Sandra Stock (Morin-Heights Historical Association), Elizabeth Basralian (SQ), Gilles Blais, Robert Tremblay, Frances Beames, Neil Whittingstall et Kathie Whittaker, résidents, Robert Laliberté (CSSS), Maryse Émond, Directrice du service des loisirs et de la culture et Natasha Caron, assistante aux recherches

109.04.08 PLAN D'ACTION – POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Considérant que ce conseil a adopté la POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS DE MORIN-HEIGHTS »;

Considérant qu'un plan d'action découlant de cette politique guidera le conseil municipal dans ses futures décisions qui devront tenir compte de la définition et des besoins des familles de Morin-Heights;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil adopte le plan d'action de la POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS DE MORIN-HEIGHTS.

Municipalité de Morin-Heights

110.04.08 **ÉTUDE DE FAISABILITÉ – PISCINE INTÉRIEURE
INTERMUNICIPALE**

Considérant que la Ville de Saint-Sauveur entend réaliser une étude de faisabilité relative à la construction d'une piscine intérieure intermunicipale;

Considérant que la Municipalité n'est en aucune façon liée à la poursuite du projet ultérieurement;

Considérant que les citoyens lors des consultations afférentes à la Politique familiale ont exprimés le souhait d'avoir accès à ce type d'infrastructure;

Considérant que l'objectif de la Municipalité est d'établir une infrastructure inter municipale dans un cadre approchant l'entente inter municipale actuelle relative à l'Écocentre;

Considérant que la Municipalité de Piedmont a signifié son intérêt pour ce projet;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Owen LeGallee
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil informe la ville de Saint-Sauveur, que la Municipalité de Morin-Heights accepte de partager, au prorata de la richesse foncière uniformisée des trois municipalités les coûts de l'étude de faisabilité estimé à un maximum de 20 000 \$.

111.04.08 **REMERCIEMENTS – MADAME RITA O'DONOUGHUE**

Considérant que Madame Rita O'Donoughue a reçu une mention d'honneur de télévision Quatre-Saisons pour son implication communautaire auprès des aînés principalement;

Considérant que cette mention est assortie à une contribution financière de Maxwell House pour le pique-nique des aînés;

Il est unanimement résolu :

Que ce Conseil félicite Madame la Conseillère Rita O'Donoughue pour cette reconnaissance et la remercie pour son travail assidu dans la communauté.

PÉRODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

112.04.08 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoughue

Que cette session soit levée, il est 20h25.

Michel Plante
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Personne n'a assisté à l'assemblée.